

### **COVID-19 — Maintien des activités de La Financière agricole du Québec**

En vue de protéger la santé et la sécurité des producteurs agricoles et de son personnel, La Financière agricole du Québec demande à l'ensemble de sa clientèle de communiquer avec ses conseillers par téléphone ou par courriel ou d'utiliser les services en ligne. Il est recommandé d'éviter tout déplacement dans les centres de services et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Pour assurer le maintien de ses activités, autant au siège social que dans ses 16 centres de services, La Financière agricole a mis une série de mesures préventives en place, selon les directives émises par le gouvernement du Québec concernant la COVID-19. Ainsi, la clientèle continuera à être servie. Ses programmes et services continueront de soutenir les producteurs et de veiller à la pérennité de leur entreprise.

Bien que La Financière agricole prenne toutes les mesures nécessaires pour offrir le meilleur service qui soit à sa clientèle, la situation exceptionnelle actuellement vécue pourrait avoir un impact sur ses délais habituels. Elle demande la compréhension et la collaboration de la clientèle en vue d'agir dans l'intérêt de tous, et de la santé publique.